

Commission permanente du Conseil général du 22 janvier 2009

Pascal Popelin a rapporté deux délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente

Application du protocole des assistants familiaux en matière d'indemnité d'entretien des enfants accueillis au titre de l'aide sociale à l'enfance

Pascal Popelin a proposé les dispositions de mise en œuvre du protocole des assistants familiaux pour ce qui concerne les modalités financières de prise en charge du coût de la restauration scolaire des enfants accueillis au titre de l'aide sociale à l'enfance.

Convention avec l'Inspection académique relative à l'intervention renforcée de la prévention spécialisée dans les collèges

Depuis le mois d'avril 2008, Pascal Popelin travaille à un renforcement des initiatives de prévention spécialisée menées par le Conseil général, en particulier en direction des élèves, des parents et de la communauté éducative des collèges. Il a présenté le protocole à signer entre l'Inspection académique et le Département, pour engager une expérimentation de cette nouvelle orientation dans 20 collèges de la Seine-Saint-Denis (dont le collège Léon-Jouhaux de Livry-Gargan).